Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 79 (1952)

Heft: 9

Artikel: Mots croisés : résultats du concours d'avril

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-228236

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

seignement du français. Cette même expérience a prouvé, en outre, qu'un instituteur peut, en quelques mois et à raison d'une heure par semaine, apprendre aux enfants provençaux à lire le provençal couramment.

Nous nous réjouissons de cette belle publication et nous félicitons chaleureusement ses auteurs pour leur élégant travail et leur inlassable persévérance.

Grammaire patoise

Une autre bonne nouvelle qu'il me plaît de transmettre à tous ceux qui s'intéressent à notre mouvement de maintenance du patois. Nos lecteurs se souviennent que M. Henri Nicolier fut « couronné », aux dernières Fêtes du Rhône, pour son concours: Grammaire patoise. L'auteur a tenu compte des observations du jury et s'est remis au travail, au mois d'octobre, « Et i l'y è travaza prestiet tote le véze on bon momei âobin ona vouarbetta. Cein m'a baza on gros travau, mè i l'è fè avoué on moué dè pzési. »

Un gros travail. c'est sûr : deux cahiers au lieu d'un!

Et un beau travail, en lui-même et par ses conséquences. M. Nicolier vient, en fait, d'assurer la tradition écrite de son patois de la Forclaz. Nous le félicitons aussi et nous le remercions sincèrement au nom des patoisans vaudois. Son œuvre mérite en tous points un hommage collectif et public, que nous nous plaisons à lui rendre ici. tout en souhaitant que son travail puisse être publié un jour.

Henri Kissling.

Un autre chez soi: Le Café Vaudois!

Tél. 23 63 63

R. Hottinger

MOTS CROISÉS

Résultats du concours d'avril

Bien que M. Ginier, du Sépey, félicite M. Elophe d'avoir eu des égards pour la « matière grise » des chercheurs, et que M. H. Coinchon, d'Avenches, le soupçonne de n'avoir pas voulu donner « trop de fil à retordre » aux « mots-croisistes » pendant les fêtes pascales, cette série d'avril bat tous les records d'erreurs...

Sur une quarantaine d'envois, dix seulement sont conformes à la «grille originale »... Ils auront donc droit tous les dix à un abonnement transmissible.

La faute la plus fréquente a été commise au 11 II horizontal: Une à qui le grand air ne convient pas, soit « Divette » (chanteuse d'opérette et de music-hall). Le mot le plus fréquemment mis à la place est « Ailettes ». Quant à cette « Lisette » à laquelle le « grand air ne convient pas », nous lui souhaitons un prompt rétablissement...

Une petite erreur — et c'est encore cette vigilante « Perrette » Juste-Olivier qui l'a découverte - s'était glissée dans le texte. Au 10 I horizontal c'était, en effet, « Préposition » qu'il fallait lire et non « Proposition ».

Merci à Mme Karlen-Cottier, Château-d'Oex. pour sa bonne et encourageante lettre.

Et voici le quatrain du mois de Mme Matter-Estoppey; du moins lui a-t-il porté bonheur, à elle, sinon aux autres cette fois-ci :

Allons, vous les chercheurs, faites-vous moins [de bile,

Depuis que notre auteur met de l'eau dans Son vin

Et que nous avons tous un peu d'esprit... devin, Ces fameux mots croisés deviennent plus

[faciles.

Vaudois...!

Le verre de l'amitié se boit au **BUFFET DE LA GARE** Robert PÉCLARD LAUSANNE